



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grenoble, jeudi 18 avril 2019

Régine BATTOIS-LOCATELLI
IA-IPR EPS Référente « Génération 2024 »

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
des collèges publics et privés

Rectorat

Collège
des
inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques
régionaux

Réf N°2019

Affaire suivie par
Régine Battois-Locatelli
IA -IPR EPS
Référente Génération 2024
Claudine Gellens
Chargée de mission
Génération 2024

Téléphone
07 78 04 66 74

Mél :
labellisationgeneration2024@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
CS 81065 - 38021
Grenoble cedex 1

Objet : Dispositif « Génération 2024 », mise en œuvre des classes Pierre de Coubertin et Alice Milliat.

Est créé, à partir de l'année 2018-2019, un dispositif à l'échelle de chaque académie, sous le nom de classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat. Chaque académie organise un regroupement académique destiné à former une cohorte de 1000 élèves, à l'échelle de la France, aux valeurs de l'olympisme et à la connaissance de l'institution olympique, afin de constituer un groupe d'ambassadeurs des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Une classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat comprend 30 à 35 élèves volontaires par académie, proposés par leurs établissements sur la base de l'appréciation de leurs compétences, de leur implication dans le sport scolaire et/ou partagé, fédéral, handisport et sport adapté, ainsi qu'au travers de leur intérêt pour les Jeux olympiques et paralympiques.

Il s'agit de valoriser les parcours d'élèves polyvalents au plan scolaire, sportif, et de leur **engagement au service de la collectivité** soulignant ainsi **les qualités humaines et relationnelles** des élèves sélectionnés.

Seront retenus des **élèves en classe de 5ème en 2018/2019**, issus des collèges de toute l'académie publics et privés sous contrat. **Chaque établissement peut présenter d'une à trois candidatures.**

La liste finale des élèves sera arrêtée par le comité de pilotage académique présidé par madame la rectrice, début juin. La liste officielle des élèves retenus sera publiée sur la page web académique « Génération 2024 ».



Ces mêmes élèves bénéficieront de la classe Pierre de Coubertin - Alice Milliat en quatrième en 2019-2020, en troisième en 2020-2021, en seconde en 2021-2022, en première en 2022-2023 et en terminale en 2023-2024. Ils devront renouveler leur engagement au début de chaque année scolaire auprès de leur chef d'établissement.

Les regroupements annuels se dérouleront sur une durée de trois jours au sein d'un établissement de l'académie. Cette première session se déroulera à la cité scolaire **Jean Prévost de Villard de Lans du mercredi 28 août 10h au vendredi 30 août 2019, 16h, avec un hébergement de deux nuits en internat.**

Le rythme des journées doit permettre d'alterner des temps en ateliers, des activités physiques et artistiques, des discussions, des séquences sur supports documentaires ou numériques. Une attestation de formation est fournie par l'autorité académique à chaque élève à l'issue de chaque regroupement

L'acheminement des élèves à l'établissement organisant les classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat est de la responsabilité de leurs parents.

L'appel à candidature se déroule uniquement sous forme numérique via le lien [Dossier de candidature stage P. de Coubertin-A.Milliat](#). Vous trouverez en annexe de ce courrier d'appel à candidatures les rubriques destinées à votre établissement et à remplir sur le questionnaire en ligne, ainsi que le dossier papier à renseigner par les élèves candidats et leur famille, ce volet devra être scanné et transmis par vos soins à l'adresse mail [Candidature stage P. de Coubertin-A.Milliat](#) pour valider le dossier.

La clôture de la campagne est fixée au mercredi 22 mai 2019.

Nous vous remercions pour l'attention porté à ce dispositif,
Avec toute notre considération,

Régine BATTOIS-LOCATELLI

PJ :

- Dossier de candidature
- BO n°8 du 21 février 2019 « création du dispositif des classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat »